

BULLETIN NATIONAL DE SITUATION HYDROLOGIQUE

10 mars 2026

Les chiffres-clés du BSH

Le mois de février **le plus pluvieux** sur la période 1959-2026

Une forte recharge des nappes avec 84% des niveaux en hausse

1 département est en **crise**

2 départements sont en **alerte** ou **alerte renforcée sécheresse**



Avec l'appui du

Table des matières

1.	Synthèse du 10 mars 2026.....	3
2.	Fait marquant : des sols saturés sur la quasi-totalité du pays.....	4
3.	Précipitations.....	5
	Rapport à la normale du cumul de précipitations : Février 2026.....	5
	Évolution du rapport à la normale des précipitations mensuelles : Février 2025 – Février 2026.....	5
	Cumul de précipitations (mm) : Février 2026.....	6
4.	Précipitations efficaces.....	7
	Cumul de précipitations efficaces :	7
	Écart à la normale du cumul de précipitations efficaces : Février 2026.....	7
	Rapport à la normale du cumul de précipitations efficaces : 1 ^{er} septembre 2025 – 28 février 2026.....	8
5.	Eau dans le sol.....	9
	Évolution de l'assèchement et de l'humidification des sols.....	9
6.	Nappes.....	11
	Niveau des nappes d'eau souterraine au 1 ^{er} mars 2026.....	11
7.	Débits des cours d'eau.....	15
	Hydraulicité de février 2026.....	15
	Débits minimums mensuels de février 2026.....	16
8.	Barrages et réservoirs.....	17
	Taux de remplissage des barrages au 1 ^{er} mars 2026.....	17
9.	Glossaire.....	18

1. SYNTHÈSE DU 10 MARS 2026

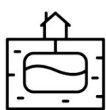
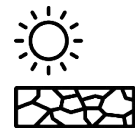
À l'échelle de la France et du mois, la pluviométrie a dépassé deux fois la normale, classant février 2026 au premier rang des mois de février les plus pluvieux depuis 1959. Dans la continuité d'un mois de janvier déjà très arrosé sur l'ouest et le sud du pays, les passages perturbés se sont succédé jusqu'au 20 dans une ambiance très douce pour la saison. On a ainsi enregistré 10 à 20 jours de pluie sur la majeure partie du territoire, voire localement jusqu'à 23 jours sur la Normandie et jusqu'à 26 jours sur la Bretagne. Les perturbations, particulièrement actives mi-février au passage des tempêtes *Nils* et *Pedro*, ont donné d'importants cumuls sur la façade ouest provoquant des crues majeures et des inondations durables ainsi que d'abondantes chutes de neige sur les massifs, notamment sur le nord des Alpes. Le retour de conditions anticycloniques sur une grande moitié sud s'est accompagné en fin de mois d'un temps plus calme et plus sec avec des températures printanières.



Les cumuls mensuels de précipitations ont atteint une fois et demie à trois fois la normale sur la majeure partie du pays, voire localement plus sur le Morbihan, des Charentes au nord de l'Occitanie ainsi que des Alpes centrales à la basse vallée du Rhône. Ils ont été plus proches des normales par endroits du Nord-Pas-de-Calais au Grand Est et sur le Centre-Est et localement déficitaires de 30 à 60 % sur la Haute-Corse et les Pyrénées-Orientales.

* : normales concernant température et précipitations : moyenne de référence 1991-2020

Les sols superficiels se sont nettement humidifiés atteignant la saturation sur la quasi-totalité du pays et des valeurs records d'humidité à l'échelle de la France du 12 au 21 février. Le retour à des conditions anticycloniques en fin de mois a ensuite contribué à un assèchement progressif des sols qui restent toutefois très humides à exceptionnellement humides sur la majeure partie du territoire.



Sur l'ensemble du territoire les pluies de février ont permis une recharge importante des nappes. Le niveau des nappes sur les trois quarts sud-ouest de l'hexagone est excédentaire, de modérément haut à très haut.

Seules quelques nappes du quart nord-est du territoire ont encore des niveaux modérément bas mais la situation s'améliore et les tendances d'évolution sont à la hausse.

En février 2026, la France métropolitaine montre une **hydraulicité homogène et supérieure aux valeurs attendues pour la période** : L'ensemble du territoire présente des excédents parfois très importants, de manière un peu plus modérée sur le nord.



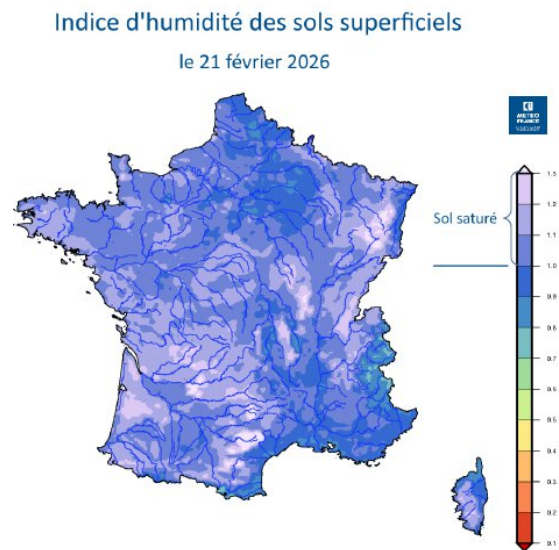
Au 10 mars 2026, 3 départements sont concernés par des restrictions des usages de l'eau au-delà du niveau de gravité vigilance, dont 1 département qui a atteint le niveau de crise. À titre de comparaison en 2025 sur cette même période, 4 départements avaient mis en œuvre des mesures de restrictions des usages de l'eau et 6 départements étaient concernés en 2024.

2. FAIT MARQUANT : DES SOLS SATURÉS SUR LA QUASI-TOTALITÉ DU PAYS

Les sols déjà proches de la saturation ou saturés début février sur l'ouest et le sud du pays suite aux précipitations très abondantes du mois de janvier, se sont nettement humidifiés sur la quasi-totalité du territoire du 1er au 21 février, notamment en milieu de mois avec des passages perturbés très actifs et des cumuls de pluie très importants du 9 au 19.

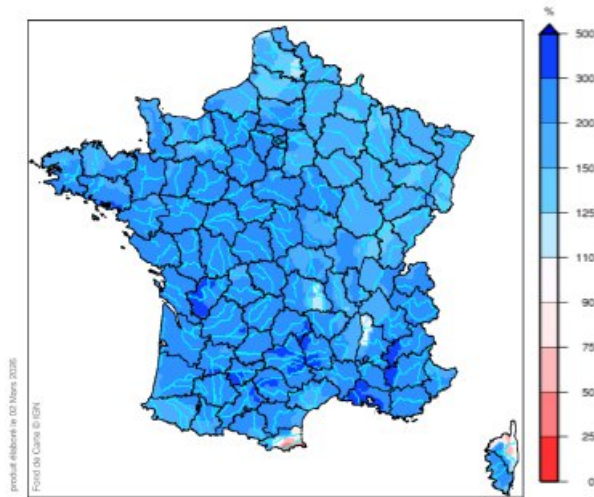
L'humidité des sols a atteint mi-février des valeurs records sur la plupart des régions à l'exception des Hauts-de-France et du Grand Est.

Cette situation a généré d'importantes inondations sur l'Aquitaine, le Poitou-Charentes et de la Loire-Atlantique à l'Anjou.

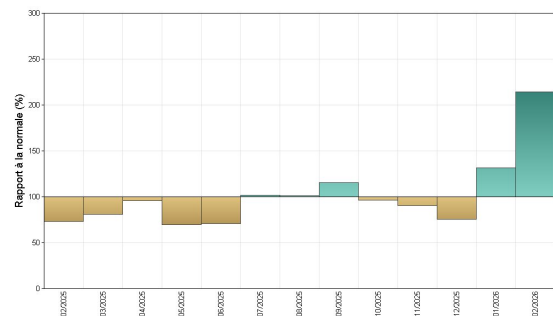


3. PRÉCIPITATIONS

Rapport à la normale du cumul de précipitations :
Février 2026



Évolution du rapport à la normale des
précipitations mensuelles : Février 2025 – Février
2026



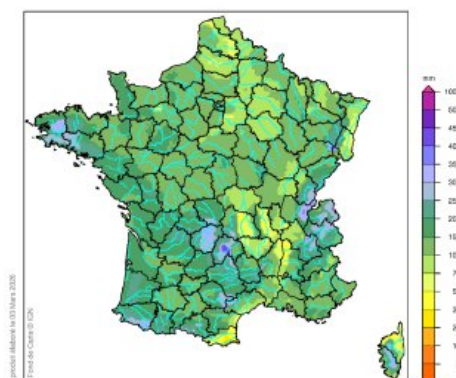
Les données de précipitations sont issues de la chaîne de modélisation hydro-météorologique de Météo-France. Le rapport à la normale est calculé par rapport à la période de référence 1991 – 2020.

Après un excédent de 30 % à l'échelle de la France en janvier, le cumul moyen de 144.7 mm enregistré en février a été plus de deux fois supérieur à la normale, classant février 2026 au premier rang des mois de février les plus pluvieux depuis 1959.

Les cumuls mensuels, excédentaires de plus de 50 % sur la quasi-totalité du pays, ont été généralement une fois et demie à deux fois supérieurs à la normale de la Seine-Maritime aux frontières du Nord et à la Seine-et-Marne, du Grand Est au nord du Massif central et à la moyenne vallée du Rhône, sur le sud de l'Aquitaine ainsi que plus localement sur l'Aude, l'Hérault et les Alpes-Maritimes. Sur l'ouest et le sud de l'Hexagone ainsi que sur la Corse du Sud, ils ont atteint deux à trois fois la normale, voire localement trois à cinq fois de la Charente au nord de l'Occitanie et de la basse vallée du Rhône à l'Isère. Ce mois de février se classe au premier rang des mois de février les plus arrosés depuis 1959 sur l'Occitanie, la Nouvelle-Aquitaine et les Pays de la Loire.

Les cumuls ont été plus proches des normales sur la plaine de la Limagne dans le Puy-de-Dôme et le nord de la Drôme ainsi que sur le nord de la Corse et le Roussillon, voire déficitaires de 10 à 50 % par endroits sur la Haute-Corse et jusqu'à 75 % sur le sud des Pyrénées-Orientales.

Cumul de précipitations (mm) : Février 2026



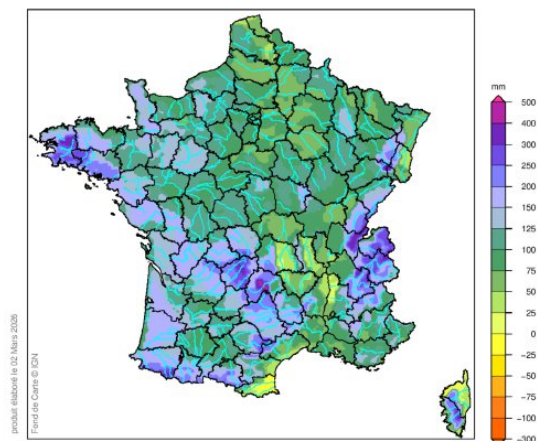
Les cumuls mensuels ont été compris entre 100 et 300 mm sur une grande partie du pays. Ils ont localement dépassé 300 mm sur le Finistère, le Limousin, le sud des Vosges et du Jura, le nord des Alpes, l'ouest des Pyrénées et les Monts de Lacaune et 450 mm sur le Cantal. Ils ont été localement inférieurs à 75 mm sur le nord des Hauts-de-France, la plaine d'Alsace, du Puy-de-Dôme à la moyenne vallée du Rhône, du littoral languedocien au Roussillon et sur le nord de la Corse voire à 30 mm sur le sud des Pyrénées-Orientales.

Cumuls mensuels remarquables :

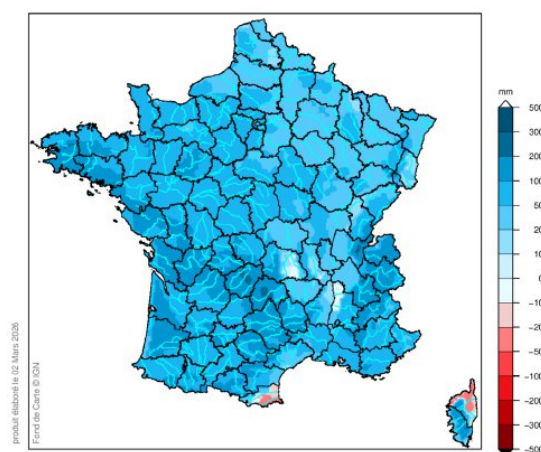
- 19.6 mm à Taurinya (Pyrénées-Orientales)
- 316 mm à Marcillac (Corrèze), record pour un mois de février depuis l'ouverture de la station en 1951
- 353.3 mm à Brennilis (Finistère)
- 393.3 mm à Anglès (Tarn), record pour un mois de février depuis l'ouverture de la station en 1956

4. PRÉCIPITATIONS EFFICACES

Cumul de précipitations efficaces :
Février 2026



Écart à la normale du cumul de précipitations
efficaces : Février 2026

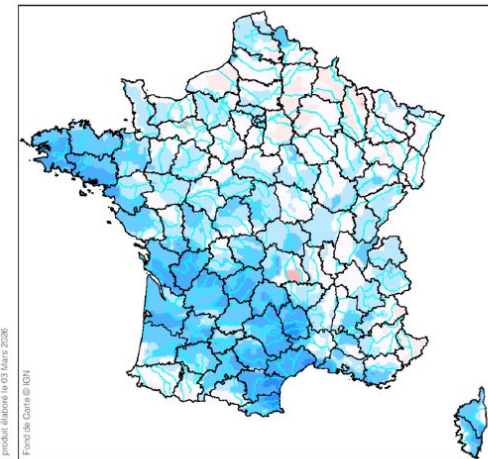


Les précipitations efficaces correspondent à un bilan hydrique entre les précipitations et l'évapo-transpiration réelle (et peuvent donc être négatives). Elles correspondent à la part des précipitations disponibles pour l'humidification du sol et le ruissellement. Elles sont évaluées à l'aide de la chaîne de modélisation hydro-météorologique de Météo-France.

Le cumul de précipitations efficaces de février 2026 a dépassé une fois et demie la normale avec une valeur moyenne de 120 mm sur la France.

Les précipitations efficaces ont été supérieures à 75 mm sur la majeure partie du pays. Elles ont atteint 150 à 300 mm de la pointe bretonne à l'ouest du Massif central, de la Gironde aux Pyrénées-Atlantiques et à l'Ariège, sur les Vosges, le Jura, les Alpes et la montagne corse, localement jusqu'à 400 mm sur le Finistère, le Limousin et les massifs, voire jusqu'à 500 mm sur le relief du Cantal. Ainsi, les cumuls ont été 20 à 100 mm au-dessus de la normale sur une grande partie du territoire, voire souvent 100 à 200 mm de la façade atlantique à l'ouest du Massif central ainsi que sur les massifs de l'Est et le relief corse, jusqu'à 300 mm sur la Corrèze et le Cantal. Avec généralement moins de 50 mm, les cumuls ont été plus proches des valeurs de saison ou inférieurs sur le centre d'Auvergne-Rhône-Alpes, les Pyrénées-Orientales et le nord de l'île de Beauté. Ils ont été 10 à 50 mm en dessous de la normale par endroits sur la Haute-Corse et le Roussillon où ils ont été localement négatifs.

**Rapport à la normale du cumul de précipitations
efficaces : 1^{er} septembre 2025 – 28 février 2026**



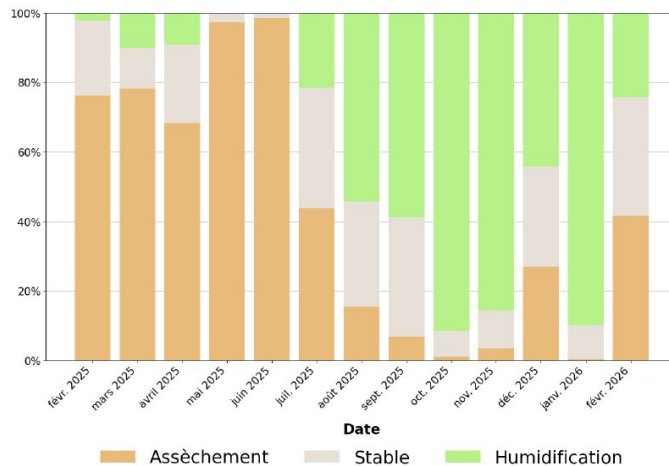
L'année hydrologique 2025-2026 enregistre en moyenne sur la France un cumul de précipitations efficaces excédentaire de 20 %.

Les précipitations efficaces sont globalement excédentaires de plus de 25 % sur la Bretagne, du sud des Pays de la Loire aux plaines du Sud-Ouest ainsi que du nord-ouest au sud-est de la Corse. Les cumuls atteignent par endroits une fois et demie à deux fois la normale du Finistère à la Loire-Atlantique, des Charentes et de la Gironde à l'ouest du Massif central et au pourtour du golfe du Lion ainsi que plus localement sur l'île de Beauté et jusqu'à trois fois la normale des Pyrénées-Orientales à l'Hérault et à la Lozère. Les cumuls sont plus proches des normales sur le reste du pays, voire légèrement déficitaires par endroits de la Normandie au Grand Est, sur l'ouest des Pyrénées, le sud des Alpes et le centre de l'Auvergne. Le déficit dépasse très localement 25 % sur l'est du Puy-de-Dôme.

5. EAU DANS LE SOL

L'état en eau du sol est caractérisé en utilisant l'indice d'humidité des sols SWI en moyenne sur la couche racinaire. L'indice SWI est issu de la chaîne de modélisation hydro-météorologique de Météo-France.

Évolution de l'assèchement et de l'humidification des sols



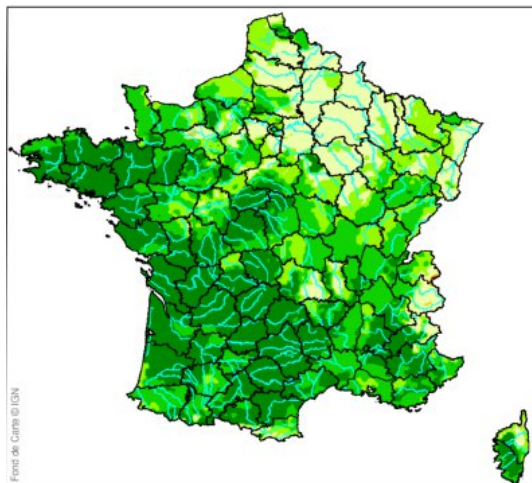
En février 2026, les sols superficiels ont poursuivi leur humidification atteignant la saturation sur la quasi-totalité du pays et des records d'humidité à l'échelle de la France du 12 au 21.

Les sols, déjà très humides pour la saison fin janvier sur l'ouest et le sud du pays, se sont encore humidifiés jusqu'au 20. Ils se sont ensuite progressivement asséchés sur 40 % du territoire en fin de mois.

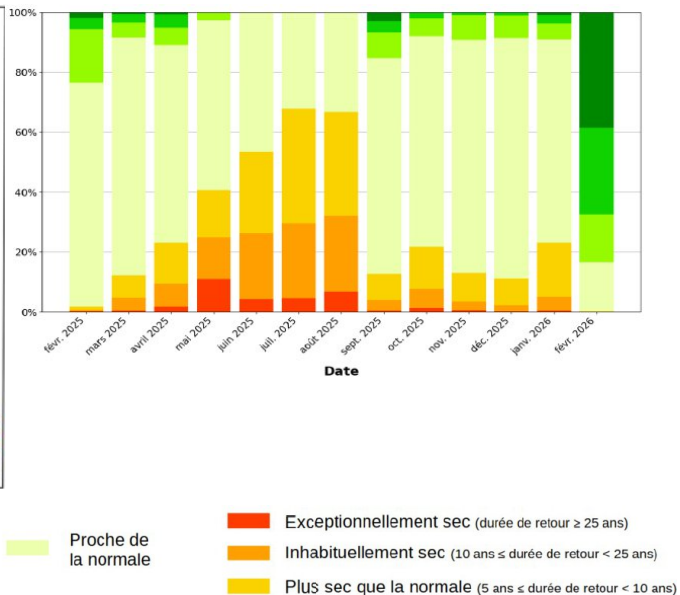
En février, les sols ont été plus humides que la normale sur plus de 80 % du pays. Ils ont même été exceptionnellement humides sur 40 % du territoire, situation rencontrée en moyenne une fois tous les 25 ans.

L'indicateur d'humidité des sols superficiels est supérieur à la normale sur la majeure partie de la France. Suite aux nombreux épisodes pluvieux qui se sont succédé jusqu'au 20, les sols ont continué de s'humidifier sur l'ensemble du pays. Les sols sont devenus plus humides que la normale à inhabituellement humides sur l'ouest des Hauts-de-France et la Normandie ainsi que de la Lorraine au Centre-Est, voire exceptionnellement humides très localement. De la Bretagne au Centre-Val de Loire, au Sud-Ouest et à la région PACA ainsi que sur la Corse-du-Sud, ils sont devenus inhabituellement humides à exceptionnellement humides. Les sols superficiels se sont également humidifiés de l'est de l'Île-de-France et du sud de la Champagne à la frontière belge ainsi que sur l'Alsace et le nord des Alpes retrouvant une humidité conforme à la saison. Sur les Pyrénées-Orientales et l'est de la Haute-Corse, les sols, plus humides que la normale en début de mois, se sont légèrement asséchés et ont retrouvé des niveaux d'humidité proches des normales.

Indicateur d'humidité du sol :
Février 2026

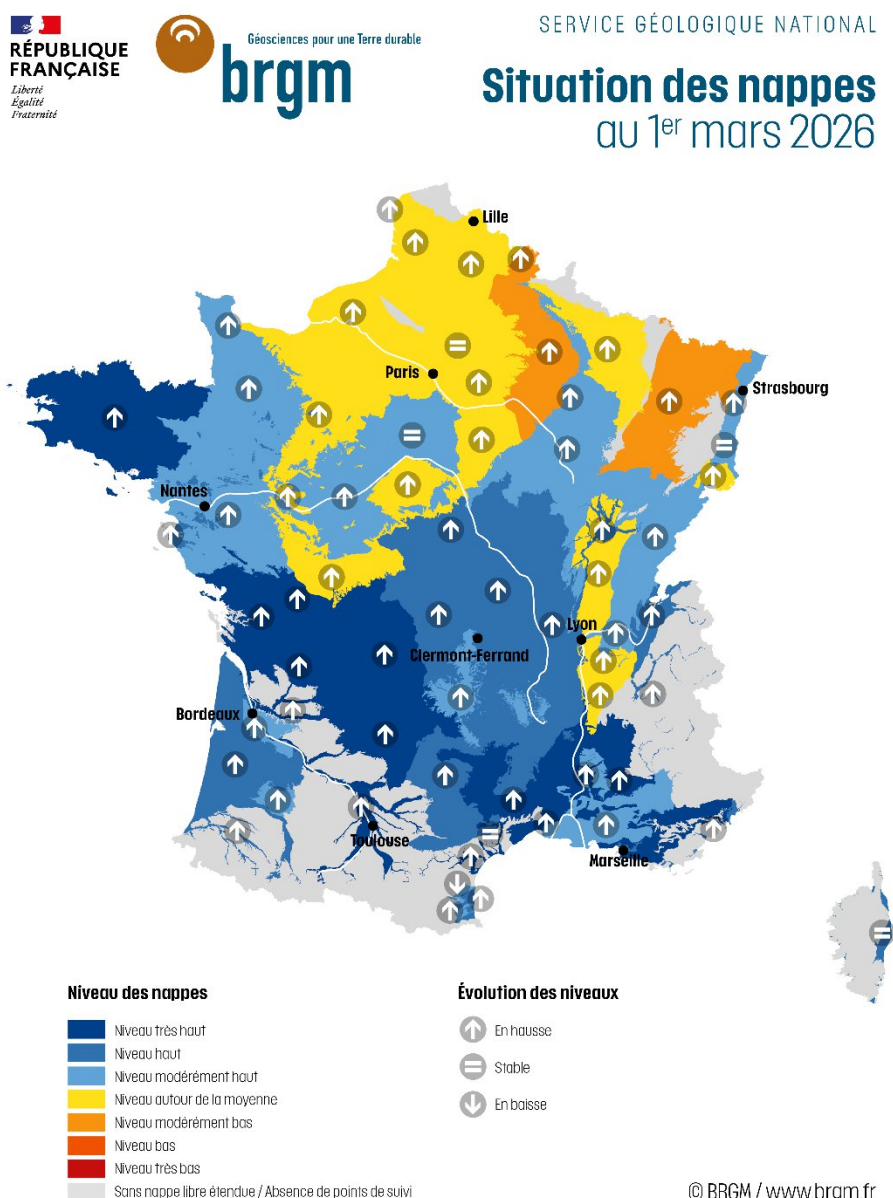


Évolution de l'indicateur d'humidité du sol :
Février 2025 – Février 2026



6. NAPPES

Niveau des nappes d'eau souterraine au 1^{er} mars 2026



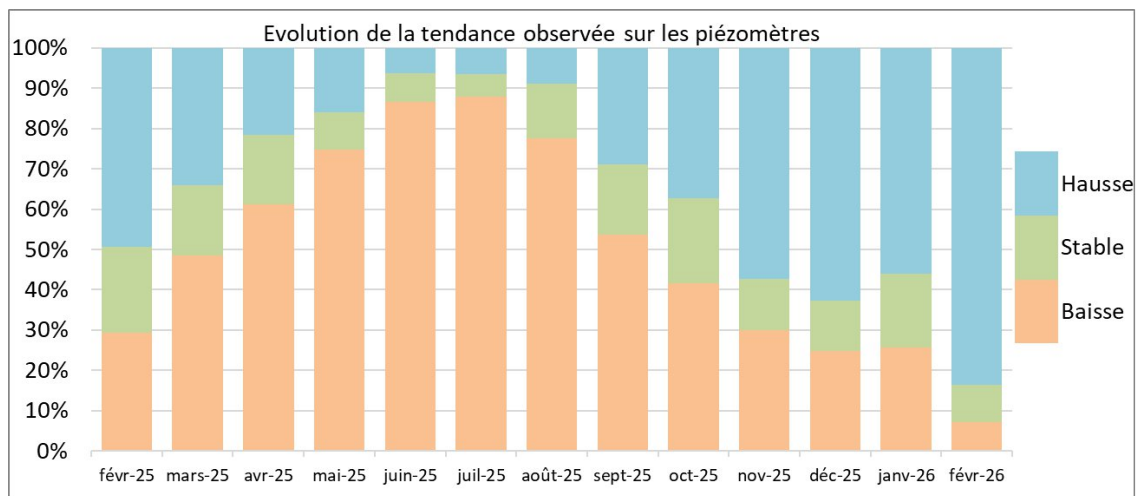
Cette carte présente les indicateurs globaux traduisant les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont établis à partir des indicateurs ponctuels relevés au niveau des nappes (piézomètres). L'indicateur « Niveau des nappes » compare le mois en cours par rapport aux moyennes globales de l'ensemble de la chronique, soit du minimum 16 ans de données, et jusqu'à plus de 100 ans. Il est réparti en 7 classes, du niveau le plus bas (en rouge) au niveau le plus haut (en bleu foncé). L'indicateur « Évolution des niveaux » traduit la variation du niveau d'eau au mois échu par rapport aux 2 mois précédents (stable, à la hausse ou à la baisse).

Carte établie le 5 mars 2026 par le BRGM, à partir de données collectées jusqu'au 26 février 2026. Source des données : ADES (ades.eaufrance.fr) / Hydroportal (hydro.eaufrance.fr) / Fond de carte © IGN. Producteurs de données et contribution : APPONIA, BRGM, Conseil Départemental de la Vendée, Conseil Départemental des Landes, Conseil Départemental du Lot, EPTB Vézère-Aveyron, Parc Naturel Régional des Grandes Causses, Syndicat Mixte d'Études et de Travaux de l'Astien (SMETA), Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon (SMNPR).

Tendances d'évolution

La période de recharge s'est amorcée entre fin août et septembre 2025 sur de nombreuses nappes réactives, a marqué une pause début octobre avant de reprendre fin octobre et de se poursuivre en novembre et décembre. Les pluies du mois de janvier n'ont pas été suffisamment efficaces pour maintenir une recharge active. Concernant les nappes inertielles, la période de recharge a commencé à se mettre en place à partir d'octobre 2025 mais elle a peiné à se généraliser.

En février 2026, la recharge est active avec 84% des niveaux en hausse (56% en janvier). Les pluies du mois de février ont permis une recharge très exceptionnelle. La recharge est bien plus active en 2026 qu'en 2025 (49% des niveaux en hausse) pour ce mois de février.



- Nappes inertielles

Les pluies de l'automne et de l'hiver 2025-2026 ont été généralement déficitaires sur le Bassin parisien et l'est de l'Artois. En février 2026, les précipitations ont été excédentaires permettant à la recharge de se généraliser aux nappes très inertielles du centre du Bassin parisien et de l'est de l'Artois : les tendances se stabilisent pour les nappes les plus inertielles ou sont à la hausse. La recharge reste cependant peu active au centre du Bassin parisien, du fait de la lente infiltration des pluies jusqu'aux nappes.

Concernant les nappes inertielles du couloir Rhône-Saône, la recharge est active depuis octobre ou novembre 2025. En février 2026, les tendances sont orientées à la hausse.

- Nappes réactives

Des épisodes de recharges conséquents s'observent sur l'ensemble des nappes réactives et les tendances sont à la hausse. Cependant, les pluies importantes n'ont pas toujours été très efficaces pour les nappes. L'impact de ces pluies sur la recharge a été essentiellement fonction de l'humidité des sols, des sols secs ou saturés limitant les infiltrations en profondeur. Les précipitations intenses sur un temps court ont souvent saturé les sols, favorisant le ruissellement au détriment de l'infiltration vers les nappes.

Pour le nord-est et le Jura, les premières pluies de février ont d'abord permis d'humidifier les sols, après trois mois de sécheresse, avant de réussir à s'infiltrer en profondeur. Les nappes très réactives des calcaires jurassiques du Jura et de Lorraine ont réagi plus rapidement que les nappes moins réactives des grès vosgiens et des calcaires triasiques de Lorraine et de la craie de Champagne.

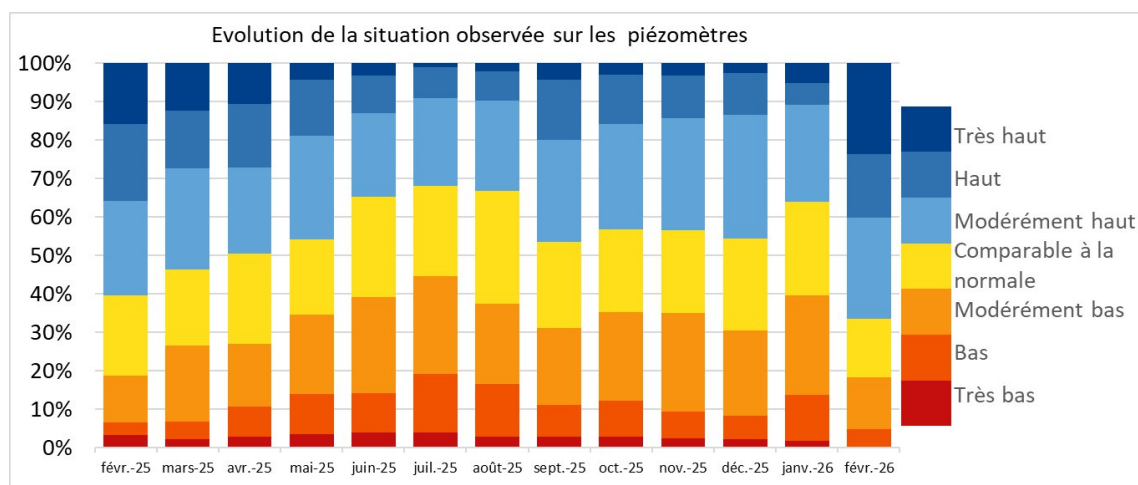
Pour les deux-tiers sud du territoire, la Bretagne et la Corse, les précipitations intenses ont permis de recharger efficacement les nappes. Cependant, les sols saturés ont pu limiter l'infiltration des eaux. Fin février, après l'arrêt des pluies, la décharge des nappes (décrue) a souvent eu du mal à se mettre en place, du fait des cours d'eau en crue et des volumes d'eau importants à évacuer.

Situation des nappes

En fin d'été 2025, la situation des nappes était généralement satisfaisante pour les nappes inertielles et pour la plupart des nappes réactives. Elle s'est ensuite améliorée en septembre 2025 puis s'est stabilisée entre octobre et décembre 2025 et s'est légèrement dégradée en janvier 2026.

En février 2026, les niveaux des nappes se sont fortement améliorés par rapport à janvier. Les situations sont généralement très excédentaires : 18% des points d'observation sont sous les normales mensuelles, 15% sont comparables et 67% sont au-dessus (respectivement 40%, 24% et 36% en janvier).

La situation actuelle est comparable à celle de février 2025 avec 61% des niveaux qui étaient au-dessus des normales mensuelles. La situation est meilleure en 2026 pour toutes les nappes réactives mais est plus dégradée pour les nappes inertielles.



- Nappes inertielles

La très faible recharge enregistrée sur ces derniers mois impacte les nappes inertielles du Bassin parisien et de l'Artois. Les pluies de février s'infiltrant lentement et n'impactent pas encore les nappes les plus inertielles. Les situations restent donc stables ou s'améliorent légèrement en février 2026 pour les nappes moins inertielles du pourtour du Bassin parisien. L'état des nappes est généralement satisfaisant, proche des normales, mais des disparités existent au sein d'une même nappe. Le nord de la nappe de la craie de Champagne peut atteindre des niveaux bas.

Les niveaux des nappes du Sundgau (sud Alsace) et du couloir Rhône-Saône sont globalement proches des normales. Les pluies de février sont suffisamment efficaces pour assurer une amélioration locale des situations.

- Nappes réactives

Concernant les nappes réactives des deux-tiers sud, la recharge exceptionnelle de février a fait nettement remonter les niveaux, engendrant des situations excédentaires, de modérément hautes à très hautes.

Des situations exceptionnellement hautes ont été enregistrées sur de nombreuses nappes. Les nappes de Bretagne, de la vallée de la Garonne et de ses affluents, du sud du Massif central, du pourtour du bassin méditerranéen et de Corse affichaient déjà des niveaux au-dessus des normales en janvier 2026. Les niveaux ont été maintenus à des situations hautes à très hautes en février. Les nappes très réactives des calcaires jurassiques et crétacés du nord-est du Bassin aquitain ont enregistré une amélioration notable de leur état pour atteindre des niveaux très hauts.

Les nappes réactives affichant des niveaux élevés ont pu contribuer aux inondations et aux crues des cours d'eau de février, soit directement en débordant au-dessus du sol ou en alimentant le cours d'eau, soit indirectement

en saturant les sols, limitant ainsi l'infiltration des pluies et favorisant le ruissellement. Des crues issues des sources karstiques ont également pu survenir, contribuant aux crues des différents cours d'eau. L'évacuation progressive des eaux souterraines vers les vallées a sans doute contribué à prolonger la durée des crues et à accroître leur extension.

Au nord-est, la recharge a été moins conséquente. Les nappes très réactives des calcaires situées à l'ouest de la Lorraine et dans le Jura ainsi que les nappes de la plaine d'Alsace atteignent des niveaux proches des normales à modérément hauts. La nappe des grès de l'est de Lorraine est moins réactive aux pluies et reste à des niveaux modérément bas.

Des nappes présentent des **niveaux très excédentaires**, par rapport aux mois de février des années antérieures :

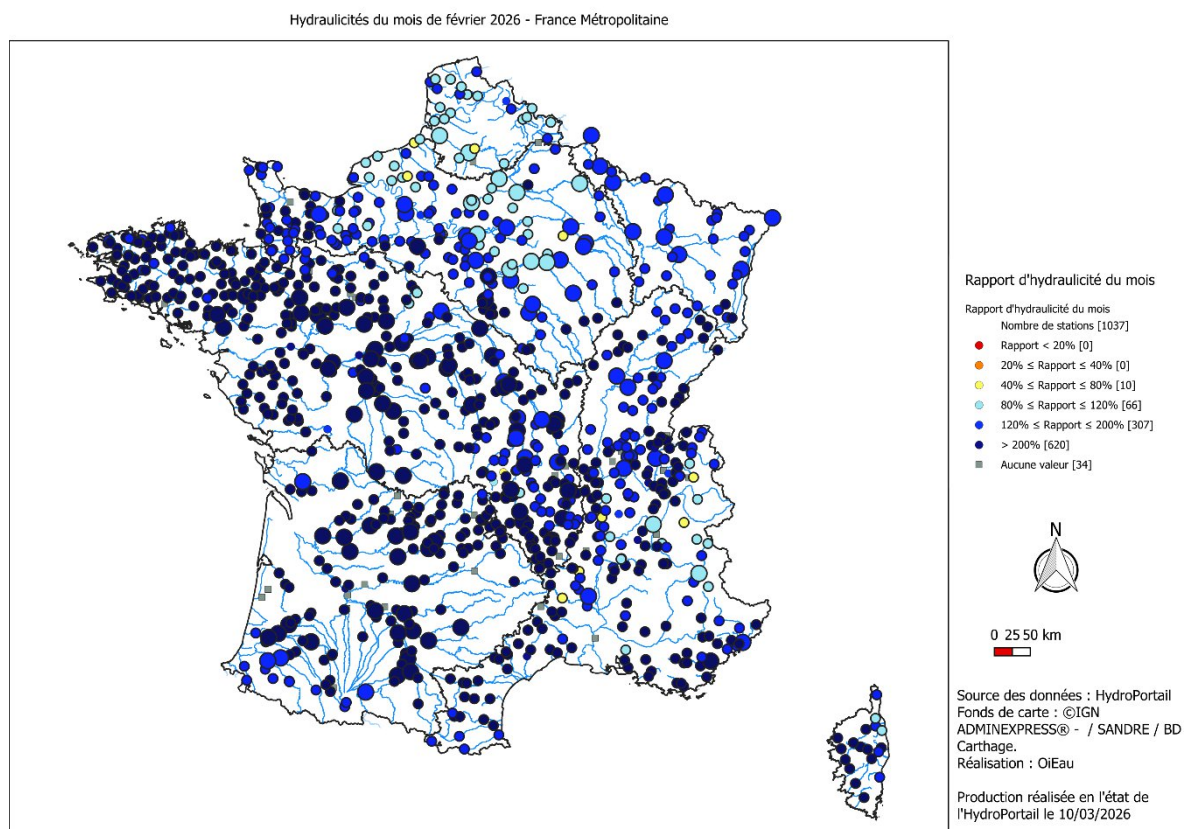
- La recharge exceptionnelle de février des **nappes des calcaires jurassiques et crétacés du nord-est du Bassin aquitain** et des **nappes du socle du plateau du Limousin et de la Chataigneraie** a engendré des niveaux très hauts ;
- Les niveaux sont exceptionnellement hauts pour les **nappes alluviales de la Garonne, de la Dordogne et de leurs principaux affluents** ;
- Les **nappes du socle de la Bretagne ouest** affichent des niveaux très hauts, conséquence des cumuls pluviométriques importants de janvier et février ;
- La recharge importante de mi-décembre à février a permis d'engendrer des niveaux très hauts pour les **nappes alluviales et des formations tertiaires du littoral du Languedoc et de Corse** ainsi que pour les **nappes des calcaires karstifiés du sud du Massif central et de Provence**.

Des nappes présentent des **situations moins favorables** avec des niveaux modérément bas par rapport aux mois de février des années précédentes :

- La recharge 2025-2026 des **nappes du nord-est** (Avesnois, Champagne et Lorraine) est déficitaire mais les situations s'améliorent pour atteindre des niveaux autour de la moyenne à modérément bas ;
- La recharge déficitaire impacte les **nappes inertielles du Bassin parisien et de l'Artois** qui affichent des situations proches des normales ;
- Les pluies ont été peu efficaces pour les **nappes inertielles du couloir Rhône-Saône**, qui restent à des niveaux proches des normales.

7. DÉBITS DES COURS D'EAU

Hydraulité de février 2026



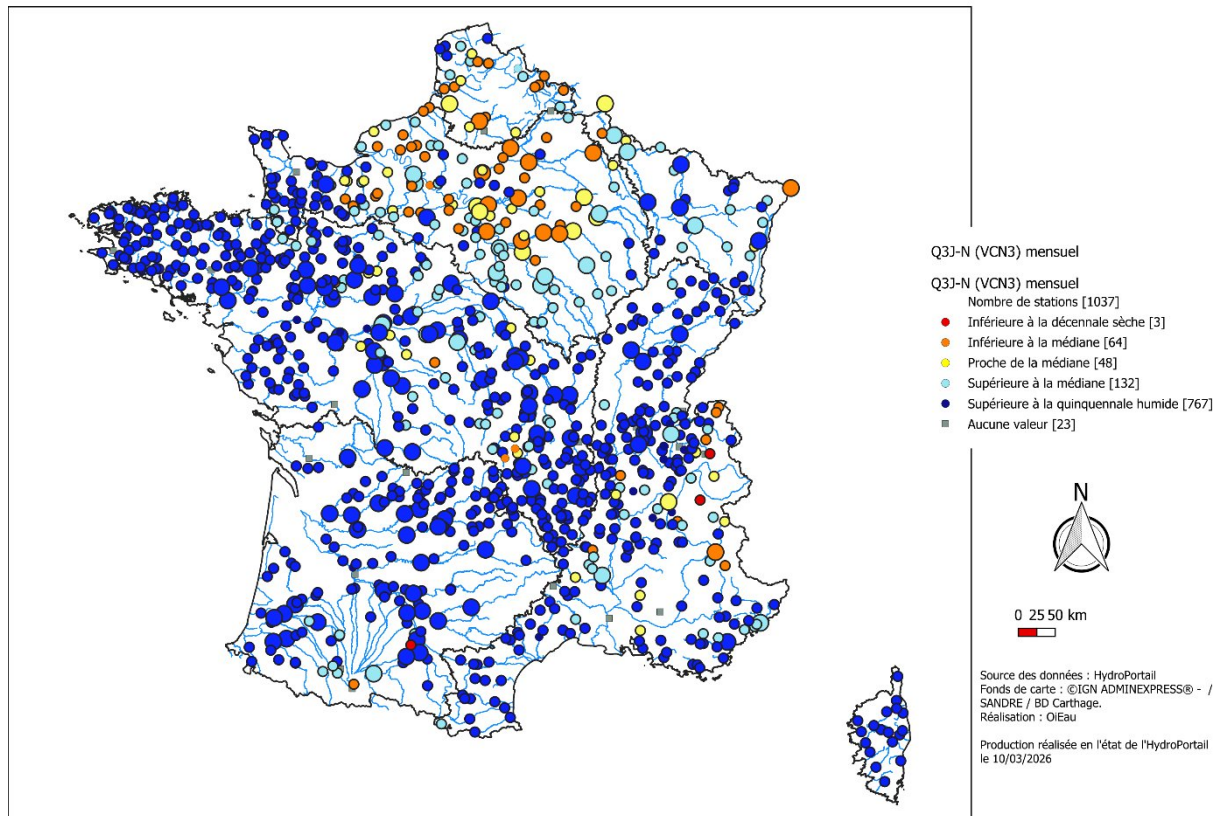
NB : La carte présente une sélection de stations d'hydrométrie des cours d'eau. L'indicateur d'hydraulité est le rapport du débit moyen observé pendant le mois écoulé, à sa valeur moyenne interannuelle. Son évaluation est effectuée à partir des données de l'HydroPortail, pour chacune des stations disposant d'une chronique suffisamment longue pour que ce rapport soit significatif.

Au regard des pluies excédentaires, dépassant généralement de 50 % les normales sur l'ensemble du territoire, l'hydraulité observée dépasse la valeur de 80 % quasi systématiquement et est même deux fois supérieure par rapport à la moyenne interannuelle pour près de 60 % des sites observés.

Ponctuellement, quelques sites restent inférieurs à 80 % du rapport mensuel sur l'est et le nord du pays mais plus aucune observation n'est en deçà de la valeur de 40 %.

Débits minimums mensuels de février 2026

Débits minimums mensuels de février 2026 - France Métropolitaine



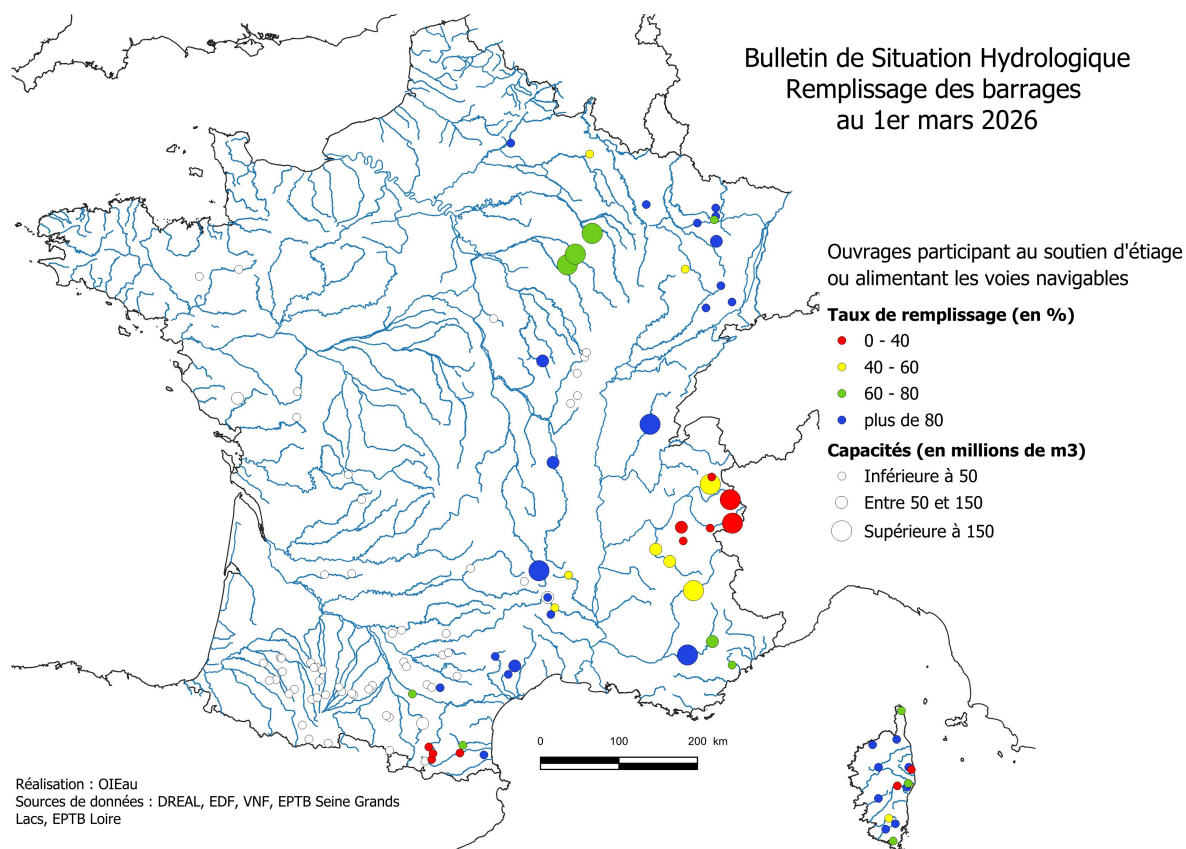
NB : La carte présente une sélection de stations d'hydrométrie des cours d'eau. L'indicateur utilisé est le retour du débit minimum Q3J-N (débit quotidien le plus bas observé sur 3 jours consécutifs pendant le mois écoulé). Ce débit est comparé aux valeurs historiques du même mois présentes dans l'HydroPortail et réparti selon sa fréquence de retour en six classes, du plus sec (représenté en rouge) au plus humide (en bleu).

En février 2026, la carte des débits minimums mensuels en France métropolitaine est presque intégralement revue par rapport au mois précédent où la situation était majoritairement inférieure à la médiane.

La situation est quasi homogène sur l'ensemble du territoire avec des valeurs supérieures à la quinquennale humide pour près des trois quarts des stations observées. Les bassins Seine-Normandie et Artois-Picardie sont davantage hétérogène selon les secteurs avec toutefois une concentration plus importante d'observations inférieures à la médiane.

8. BARRAGES ET RÉSERVOIRS

Taux de remplissage des barrages au 1^{er} mars 2026



NB : L'évaluation de cet indicateur est effectuée à partir des données disponibles dans l'hydroportail et des différents producteurs mentionnés ci-dessous.

Au 1er mars 2026, si la situation des barrages en France métropolitaine a relativement peu évolué pour la plupart d'entre eux, on remarque toutefois une augmentation des taux de remplissage pour ceux situés le plus au nord. Ainsi, les grands barrages du bassin de la Seine, atteignent leurs objectifs de gestion. Les Alpes enregistrent des niveaux plus faibles, parfois inférieurs à 40-60 %. Les Pyrénées orientales présentent une situation hétérogène, avec des disparités marquées entre les ouvrages.

En savoir plus :

www.hydro.eaufrance.fr
www.edf.fr
www.vnf.fr
www.seinegrandslacs.fr
www.eptb-loire.fr

9. GLOSSAIRE

Débit

Volume d'eau qui traverse une section transversale d'un cours d'eau par unité de temps. Les débits des cours d'eau sont exprimés en m³/s.

Écoulement

Fait pour un fluide de se déplacer en suivant un itinéraire préférentiel.

Étiage

Débit exceptionnellement faible d'un cours d'eau, ou exacerbation de ses basses eaux (parfois assimilé aux basses eaux saisonnières). L'étiage est ainsi considéré comme une période limitée dans l'année où les débits passent en dessous d'une valeur seuil, propre à chaque cours d'eau et calculée statistiquement.

Évapotranspiration

Émission de la vapeur d'eau résultant de deux phénomènes : l'évaporation, qui est un phénomène purement physique, et la transpiration des plantes. La recharge des nappes phréatiques par les précipitations tombant en période d'activité du couvert végétal peut être limitée. En effet, la majorité de l'eau est évapotranspirée par la végétation. Elle englobe la perte en eau due au climat, les pertes provenant de l'évaporation du sol et de la transpiration des plantes.

Infiltration (recharge)

Quantité d'eau franchissant la surface du sol. Le phénomène d'infiltration permet de renouveler les stocks d'eau souterraine et d'entretenir le débit de l'écoulement souterrain dans les formations hydrogéologiques perméables du sous-sol. Par comparaison avec l'écoulement de surface, l'écoulement souterrain peut être lent, différé et de longue durée (quelques heures à plusieurs milliers d'années).

Précipitations

Volume total des précipitations atmosphériques humides, qu'elles se présentent à l'état solide ou à l'état liquide (pluie, neige, grêle, brouillard, givre, rosée...), habituellement mesuré par les instituts météorologiques ou hydrologiques.

Pluies efficaces

Différence entre les précipitations et l'évapotranspiration réelle, et exprimée en mm. Les précipitations efficaces peuvent être calculées directement à partir des paramètres climatiques et de la réserve facilement utilisable (RFU). L'eau des précipitations efficaces est répartie, à la surface du sol, en deux fractions : le ruissellement et l'infiltration.

Réserve utile du sol (RU)

Eau présente dans le sol, qui est utilisable par la plante. La réserve utile (RU) est exprimée en millimètres.

Nappe d'eau souterraine

Ensemble de l'eau contenue dans une fraction perméable de la croûte terrestre totalement imbibée, conséquence de l'infiltration de l'eau dans les moindres interstices du sous-sol et de son accumulation au-dessus d'une couche imperméable. Les nappes d'eaux souterraines ne forment de véritables rivières souterraines que dans les terrains karstiques. Les eaux souterraines correspondant aux eaux infiltrées dans le sol, circulant dans les roches perméables du sous-sol, forment des « réserves ». Différents types de nappes sont distingués selon divers critères qui peuvent être : géologiques (nappes alluviales - milieux poreux superficiels, nappes en milieu fissuré - carbonaté ou éruptif, nappes en milieu karstique - carbonaté, nappes en milieu poreux - grès, sables) ou hydrodynamiques (nappes alluviales, nappes libres, ou nappes captives). Une même nappe peut présenter une partie libre et une partie captive.

Normale

Normale concernant température et précipitations : moyenne de référence 1991-2020.

A consulter :

- Le site de Météo-France
- Le site du Ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature
- Le portail [eaufrance](#) du Système d'information sur l'eau (SIE), avec :
 - L'accès à tous les BSH nationaux (depuis 1998)
 - Les bulletins de situation hydrologique à l'échelle des grands bassins, réalisés par les DREAL de bassin Adour-Garonne, Artois-Picardie, Corse, Loire-Bretagne, Réunion, Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée, Seine-Normandie
- Les bulletins de situation hydrologique régionaux, réalisés par les DREAL. Ils sont consultables sur les sites des DREAL.
- Le site de l'EPTB Seine Grands Lacs
- Le site de Voies Navigables de France
- Le site d'Électricité de France
- Le bulletin des eaux souterraines réalisé par le BRGM
- Le site de consultation des arrêtés de restriction d'eau VigiEau (Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires)
- Le site Onde
- Le site de l'Office International de l'Eau et sa rubrique « Publications »

Auteur : Office International de l'Eau (OiEau)

Publication : Office International de l'Eau (OiEau)

Contribution : Office français de la biodiversité (OFB), BRGM, Electricité de France (EDF), EPTB Seine Grands Lacs, EPTB Loire, Météo-France, Ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature (Direction de l'eau et de la biodiversité), Voies navigables de France (VNF)

Date de publication : 16/03/2026

Format : PDF

Langue : FR

Couverture spatiale : France métropolitaine

Couverture temporelle : 01/02/2026 – 28/02/2026

Droits d'usage : <https://creativecommons.org/licenses/by/3.0/fr/>

Le BSH est le résultat d'une collaboration de différents producteurs et gestionnaires de données :

- Météo-France pour les données météorologiques (précipitations, humidité des sols, manteau neigeux) ;
- Les DREAL¹ (de région) et le Service Central Vigicrues (ex-SCHAPI) pour les données sur les débits des cours d'eau et l'état de remplissage des barrages (en collaboration avec d'autres acteurs nationaux, comme EDF², VNF³ et des EPTB⁴ tels que Seine Grands Lacs et Loire). Chaque région du bassin élabore également un bulletin au niveau de son territoire : leur fréquence de parution est généralement mensuelle et permet d'accéder à une échelle de détail plus fine ;
- Le BRGM pour les niveaux des nappes d'eau souterraine. Ces données sont produites à dix reprises au cours de l'année ce qui explique leur absence de certains bulletins ;
- L'Office français de la biodiversité (OFB) pour les observations sur les étiages estivaux (entre les mois de mai et septembre).

Le bulletin est réalisé sous l'égide du comité de rédaction composé des différents contributeurs du BSH (producteurs et gestionnaires de données), animé par l'Office International de l'Eau (OiEau), en lien avec l'OFB et la direction de l'eau et de la biodiversité du Ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature.

¹ Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

² Électricité de France

³ Voies navigables de France

⁴ Établissement public territorial de bassin